Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le
ID : 029-212900377-20260515-DEL_2026_63-DE

COMBRIT-SAINTE-MARINE
KOMBRID SANT-VORAN

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE COMBRIT

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2026 A 20H00
(Extrait du registre des délibérations)

L'an deux mille vingt-six, le douze mai à 20h00, le Conseil Municipal de Combrit, légalement convoqué le six mai , s'est réuni à l'espace sportif de Croas Ver, rue du Stade, sous la présidence de Monsieur **Christian LOUSSOUARN**, Maire de Combrit-Sainte Marine.

Etaient présents :
Nadine ARHAN, Louisette BÉCHARD, Frédéric CHAUVEL, Gilles DEDELIS, Elisabeth DEVULDER, Pascal DOURLEN, Marie Rose DUVAL, Jean Michel GAUTIER, Fabienne GENDROT, Lucile LACHAUSSÉE-ROY, Florian LE COSSEC, Michèle LE GALL, Brigitte LE GALL-LE BERRE, Aurélie LE GOFF, Éric LE VIOL, Laure LEFEUVRE, Christian LOUSSOUARN, Héléna MOONWESSUR, Maryannick PICARD, Bejamin TANNEAU, Éric TANNEAU, Gaëtan VALLERIE

Absents ayant donné procuration :
Hervé LE TROADEC à Brigitte LE GALL-LE BERRE
Loïc BOURDON à Christian LOUSSOUARN
Charlène DOUILLARD à Benjamin TANNEAU
Killian DILIGEART à Florian LE COSSEC
Gérard BRAUD à Lucile LACHAUSSEE-ROY

Nbre de conseillers en exercice : 27
Quorum : 14
Nbre de présents : 22
Nbre de procurations : 5
Nbre de votants : 27
Nbre d'absents :0

Le procès verbal du Conseil Municipal du 7 avril 2026 est adopté à l'unanimité

Le Conseil Municipal a désigné M. Gilles DELELIS comme secrétaire de séance.

2026-63 MOTION DE SOUTIEN AU LYCEE LAËNNEC DE PONT-L'ABBE

Monsieur le Maire présente le dossier

Les personnels du Lycée Laënnec se sont réunis en heure d'information syndicale le 10 février 2026 pour examiner les prévisions d'effectifs transmises par les services académiques pour la prochaine rentrée.

Sur la base de ces chiffres la Direction Académique du Finistère (DASEN) annonce une fermeture de classe de seconde en septembre 2026. Celle-ci s'ajoute à la suppression de deux classes en septembre 2025 malgré un effectif réel en Seconde supérieur aux prévisions.

Cette fermeture d'une classe de seconde laisse présager celles d'une Première et d'une terminale à suivre. Elle repose sur un effectif théorique de 172 élèves alors qu'il en faudrait seulement 3 de plus pour maintenir notre division.

Nous savons par exemple que 125 logements vont être livrés avant le mois de juin 2026 dans le seul quartier de la gare de Pont L'Abbé. Partout dans le pays Bigouden, des logements sont en construction. Ce dynamisme démographique confirme une attractivité pour notre région ainsi que l'inscription assurée d'élèves de tous âges dans les différents établissements scolaires.

La fermeture de cette classe priverait les familles nouvellement installées de la liberté de choix d'inscrire leurs enfants au lycée public Laënnec.

Par ailleurs, cette suppression entrainerait de lourdes conséquences dans le suivi des élèves. Ces dernières années, nous constatons que de plus en plus d'adolescents ont une santé mentale fragile et ont besoin d'être davantage accompagnés. Cette situation nous préoccupe gravement alors que nous manquons déjà de moyens humains pour y faire face.

Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le
ID : 029-212900377-20260515-DEL_2026_63-DE

Les personnels du lycée Laennec demandent donc aux élus de se mobiliser à leurs côtés et d'alerter la DASEN sur cette situation afin de lui signaler l'importance du maintien de cette sixième classe de seconde

Ce soir, en conseil, nous apportons notre soutien au lycée en refusant la fermeture de la seconde à la rentrée 2026

Cette motion sera adressée à la DASEN.

Pour copie conforme
Le 15 mai 2026

Christian LOUSSOUARN
Maire de Combrit – Sainte Marine

